

NOUVELLE SÉRIE } Circulaire confidentielle  
No. 4 } au Clergé.

Evêché de Rimouski, 2 septembre 1878.

Mes chers Collaborateurs,

Voici une élection générale qui approche : je crois de mon devoir de vous donner quelques nouveaux avis pour votre direction.

Vous avez à éviter deux excès également dangereux : l'un, c'est de parler imprudemment et d'agir avec trop d'emportement ; l'autre, de trop craindre de remplir vos obligations de prêtres et de citoyens.

I. Pour éviter les imprudences de langage ou de conduite, il vous suffit de vous conformer exactement aux recommandations contenues dans ma Circulaire du 1 juillet 1874, et dans les Circulaires collectives des Evêques du 22 septembre 1875 et du 11 octobre 1877. Relisez-les attentivement, vous y trouverez des conseils capables de vous guider dans toutes les circonstances.

II. Quant à l'excès contraire, vous avez à considérer deux choses ; votre conduite en public ou en particulier :

1o. En public, c'est à-dire dans l'enseignement religieux, ne manquez pas d'*expliquer* aux fidèles qui